

Mourad Assabgui, mécène au grand cœur

Mourad Assabgui a deux passions dans la vie : la musique classique et Loches, sa ville de cœur. L'union de ces deux passions a ainsi donné naissance en 2021 à la création d'une « résidence musicale, lieu de vie, d'échange et de transmission ». Les principaux objectifs sont d'aider des jeunes musiciens dans le cadre de leurs études, faciliter la venue en France d'artistes étrangers, faire mieux connaître le patrimoine musical français et permettre de découvrir la Touraine.

Nouvel auditorium en cours de création

Le concept est d'organiser des masterclass de musique sous l'autorité de maîtres internationaux. « Cinq jours de travail intensifs en masterclass sont parfois plus formateurs qu'un an de conservatoire avec un cours par semaine », précise Mourad Assabgui.

Pour créer et faire vivre cette résidence, Mourad Assabgui et son épouse, Béatrice, ont créé le fonds de dotation Cordacor. Ce fonds, financé en totalité par les deux membres fondateurs, a permis de réaliser des acquisitions immobilières et des travaux d'aménagement. Une grange rénovée rue Croix-Brezil accueille un auditorium de 70 places. Dans un ancien garage, rue Bourdillet, un salon de musique, une bibliothèque, des logements pour accueillir les musiciens, un jardin et un



Le pianiste Jean-François Heisser et son élève en pleine répétition dans le salon de musique. (Photo NR)

nouvel auditorium (en cours de création) sont à disposition. « Le tout à titre gracieux », précise-t-il.

Quatre cours magistraux

Les investissements fonciers réalisés, Cordacor a organisé depuis le début de l'année ses premières masterclass et résidences dédiées à la musique française. Le programme a été particulièrement dense avec l'accueil de quatre cours magistraux donnés par des maîtres comme Jeff Cohen ou Régis Pasquier, par ailleurs directeur artistique de la structure. Du 13 au 17 novembre, une masterclass dirigée par Jean-François Heisser, pianiste et chef d'orchestre, clôturera l'année.

Pour cette première saison la totalité des frais de fonctionnement, l'entretien des locaux et l'accueil des élèves a été prise en charge par le fonds de dota-

tion. « Nous avons amorcé la pompe », reconnaît Mourad Assabgui, qui réfléchit pour les prochaines années à « la mise en place d'un modèle économique viable ».

Cor. NR : Pascal Poirier

Audition de restitution de la masterclass le jeudi 16 novembre à 19 h, au n° 37, rue de la Croix-Brezil à Loches. Entrée libre, mais réservation obligatoire sur cordacor.loches@gmail.com

repères

Un fonds de dotation est un organisme de mécénat destiné à collecter des dons. Que vous soyez une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire un don à un fonds et décider de soutenir des actions précises. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %.